

COMPTE-RENDU
de la 17^{ème} séance plénière du Conseil de la Communauté
d'Agglomération Sarreguemines Confluences
du 31 mars 2016



Objet : 17^{ème} réunion plénière du Conseil de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ayant eu lieu le 31 mars 2016, à 18h30.

Etaient présents, sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, suite à l'invitation du vingt-trois mars deux mille seize adressée à tous les Conseillers Communautaires et à la Presse et affichée :

Présents : Roland ROTH, Céleste LETT, Jean KARMANN, Marc ZINGRAFF, Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF (arrivée au point 6.1), Jean-Claude CUNAT, Jean-Claude KRATZ, Chantal LEGERON, Joël NIEDERLAENDER, Dominique LIMBACH, Jean-Bernard BARTHEL, Denis NILLES, Gaston MEYER, Nathalie STAUB, Hubert BOURING, Bernard FOUILHAC-GARY, Olivier HAAG, Aloys HAUCK, Roger HEIM, Laurent LAZZAROTTO, Philippe LEGATO, Jean-Luc LUTZ, Christiane MALLICK, Albert MASSLO, Sébastien SCHMITT, Jacques SENDRAS, Claude WACKENHEIM, Michaël WEBER, Yves ZINS, Eric BAUER (présent pour le point 1.1), Stéphanie BEDE-VÖLKER, Isabelle BEHR, Virginie BLAZY, Géraldine BUBEL, Evelyne CORDARY, Alain DANN, Carole DIDIOT, Luc DOLLE, Evelyne FIRTION, Robert FUSS, Christiane HECKEL, Armand HENNARD, Marie-Thérèse HEYMES-MUHR, Anna KOEPEL, Audrey LAVAL, Jacques MARX, Nicole MULLER-BECKER, Bernadette NICKLAUS, Denis PEIFFER (procuration à Christiane HECKEL jusqu'à son arrivée au point 9.1), Pascal SANITATE, Cathia SCHEUER, Jean-Marc SCHWARTZ, Jean-Philippe SCHWARTZ, Nathalie SPANIOL, Christine SPOHR, Alain STACHOWIAK, Pascal WEISSLINGER.

Procurations: Pascal TARILLON ayant donné pouvoir à Aloys HAUCK, Florence GIANNETTI ayant donné pouvoir à Pascal SANITATE, Anne-Sophie LAMPERT ayant donné pouvoir à Dominique LIMBACH, Nathalie LECLERC ayant donné pouvoir à Jacques MARX, Patricia MOMPER ayant donné pouvoir à Olivier HAAG, Sébastien-Jean STEINER ayant donné pouvoir à Marc ZINGRAFF.

Absents non excusés : Hervé RUFF, Martine SCHAUB, Michel UHRING.

Participaient également à la réunion :

M. MATHY, Directeur Général des Services
M. HECTOR, Directeur Général des Services Techniques
M. STENGER, Directeur Général Adjoint Services Finances-Ressources Humaines
Mme LETT, Directrice des Ressources Humaines

Assistait en outre :

Après l'appel nominatif des Conseillers Communautaires par M. Arnaud MATHY, Directeur Général des Services, M. le Président a ouvert la séance.

Ensuite, il a proposé de passer à l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu de la dernière séance plénière

Aucune observation n'ayant été présentée, le compte-rendu de la séance plénière du 03 mars 2016 est adopté et signé séance tenante.

Liste des délibérations adoptées par le Conseil Communautaire dans sa séance plénière du 31 mars 2016

1. Administration Générale

1.1 *Impacts fiscaux et financiers de la fusion CASC/CCAL*

L'Assemblée prend acte de l'étude présentée.

1.2.1 *Demandes de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local - Mise en accessibilité des équipements communautaires*

Décide

à l'unanimité des voix,

De soumettre au financement du Fonds de Soutien à l'Investissement Local les travaux de mises en accessibilité des équipements communautaires prévus dans le cadre de son Agenda d'Accessibilité Programmée,

De solliciter une aide de 153 180 €, soit 60 % du coût total des travaux, estimés à 255 300 € HT,

D'autoriser le Président à engager toutes les démarches et signer tout document relatif à ce dossier.

1.2.2 *Demandes de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local - Sobriété énergétique des bâtiments communautaires*

Décide

à l'unanimité des voix,

De soumettre au financement du Fonds de Soutien à l'Investissement Local les travaux de sobriété énergétique réalisés sur l'hôtel de la communauté, ainsi que sur les gymnases communautaires,

De solliciter une aide de 234 000 € représentant 60 % du coût des travaux, estimés à 390 000 € HT,

D'autoriser le Président à engager toutes les démarches et signer tout document relatif à ce dossier.

1.2.3 *Demandes de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local - Maison de l'Habitat et de l'Urbanisme*

Décide

à l'unanimité des voix,

De soumettre au financement du Fonds de Soutien à l'Investissement Local les travaux liés à la réalisation de la Maison de l'Habitat et de l'Urbanisme,

De solliciter une aide de 505 000 €, soit 50 % du montant total des travaux, estimés à 1 010 000 € HT,

D'autoriser le Président à engager toutes les démarches et signer tout document relatif à ce dossier.

1.2.4 Demandes de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local - FaHyence Volet GNC

Décide

à l'unanimité des voix,

De soumettre au financement du Fonds de Soutien à l'Investissement Local le projet FaHyence dans le cadre de son volet Gaz Naturel Compressé,

De solliciter une aide de 2 232 000 € correspondant à 60 % du montant total des travaux, estimés à 3 720 000 € HT,

D'autoriser le Président à engager toutes les démarches et signer tout document relatif à ce dossier.

1.2.5 Demandes de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local - Remise à niveau de l'abattoir de Sarreguemines

Décide

à l'unanimité des voix,

De soumettre au financement du Fonds de Soutien à l'Investissement Local le projet de remise à niveau de l'abattoir de Sarreguemines,

De solliciter une aide de 180 000 €, soit 60 % du montant global des travaux, estimés à 300 000 € HT,

D'autoriser le Président à engager toutes les démarches et à signer tout document relatif à ce dossier.

1.2.6 Demandes de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local - Nouvel Office de Tourisme communautaire

Décide

à l'unanimité des voix,

De soumettre au financement du Fonds de Soutien à l'Investissement Local le projet d'acquisition et d'aménagement de nouveaux locaux pour l'office de tourisme communautaire à Sarreguemines,

De solliciter une aide de 600 000 €, soit 60 % du montant de l'acquisition et des travaux d'aménagement du nouveau local, estimé à 1 000 000 € HT,

D'autoriser le Président à engager toutes les démarches et à signer tout document relatif à ce dossier.

1.2.7 Demandes de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local - Golf de Sarreguemines

Décide

à l'unanimité des voix,

De soumettre au financement du Fonds de Soutien à l'investissement Local les travaux de remise à niveau du golf de Sarreguemines,

De solliciter une aide 180 000 €, soit 60 % du montant des travaux, estimés à 300 000 € HT,

D'autoriser le Président à engager toutes les démarches et à signer tout document relatif à ce dossier.

1.2.8 Demandes de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local - Salle multi-activités

Décide

à l'unanimité des voix,

De soumettre au financement du Fonds de Soutien à l'Investissement Local la création d'une salle multi-activités à Sarreguemines,

De solliciter une aide de 8 070 253 €, soit 60 % du montant des travaux de la salle, estimés à 13 450 421 € HT,

D'autoriser le Président à engager toutes les démarches et à signer tout document relatif à ce dossier.

3. Ressources Humaines

3.1 Avenant n°2 au contrat relatif à la complémentaire santé

Décide

à l'unanimité des voix,

D'approuver l'avenant n°2, joint à la présente délibération, intégrant les évolutions réglementaires dans le cadre du contrat complémentaire santé et fixant, à compter du 1^{er} avril 2016, les taux de cotisation suivants, en pourcentage du plafond annuel de la Sécurité sociale en vigueur pour l'année d'assurance :

Adhérent relevant du régime général	Socle obligatoire responsable
Isolé	2,20 %
Famille	4,96 %
Adhérent relevant du régime local Alsace-Moselle	Socle obligatoire responsable
Isolé	1,32 %
Famille	2,95 %

D'autoriser le Président ou le Vice-président délégué à signer l'avenant n°2 et toute pièce s'y rapportant.

4. Développement Economique

4.1 Cession de terrain à la société Périféri sur le parc d'activités de Woustviller

Décide

à l'unanimité des voix,

D'autoriser la SEBL à céder à la société PERIFERI, ou toute autre personne morale ou physique se substituant à elle, notamment le crédit-bailleur CREDIT AGRICOLE LEASING ET FACTORING, les parcelles cadastrées n° 558 et 559/37, section 8, situées sur le parc d'activités de Woustviller,

d'une superficie totale de 6 811 m² au prix de cession de 55 227,50 € HT, dont 5 100 m² au prix de 10 € HT le m² de surface utile et 1 711 m² au prix de 2,50 € HT le m² de talus,

D'abroger la délibération du 10 décembre 2015,

D'autoriser le Président ou le Vice-président délégué à signer tout document et prendre toute mesure nécessaire à cet effet.

5. Enseignement Supérieur

5.1 Subvention 2016 à l'Université Populaire Sarreguemines Confluences

Décide

à l'unanimité des voix, 8 ne prennent pas part au vote

D'accorder à l'Université Populaire Sarreguemines Confluences une subvention de fonctionnement de 95 000 € au titre de l'année 2016,

De valider le principe d'un versement fractionné de cette subvention, à savoir un premier acompte de 71 250 € au titre de la période de janvier à septembre 2016 et le solde de 23 750 € au titre de la période d'octobre à décembre 2016,

D'utiliser les crédits inscrits au Budget Primitif 2016, fonction 23,

D'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette opération.

N'ont pris part ni au débat, ni au vote :

- Mme Evelyne CORDARY
- M. Jean-Claude CUNAT
- M. Olivier HAAG (+ procuration de Mme Patricia MOMPHER)
- M. Jean-Claude KRATZ
- M. Jacques SENDRAS
- Mme Nathalie STAUB
- M. Marc ZINGRAFF

5.2 Subventions 2016 aux projets tutorés étudiants

Décide

à l'unanimité des voix,

De voter une enveloppe de 10 000 € au titre de l'année 2016 pour soutenir les projets tutorés étudiants d'Enseignement supérieur, et d'inscrire ce montant au budget primitif 2016, fonction 23,

D'accorder aux projets tutorés étudiants présentés ci-après une aide d'un montant total de 1 367,05 € au titre de l'année 2016 :

- une subvention de 100 € pour le projet « randonnée des filles », organisé par les professeurs d'Education Physique et Sportive du Lycée Simon Lazard,
- une subvention de 67,05 € pour l'organisation d'une marche populaire par des étudiants de deuxième année DUT Gestion Logistique et Transport de l'IUT de Sarreguemines afin de collecter des dons pour l'achat de bancs-pupitres à destination des écoliers togolais,
- une subvention de 200 € pour l'organisation de collectes de vêtements, fournitures scolaires et jouets, dans les établissements scolaires et communes du secteur de

Sarreguemines, par les étudiants du département Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO) de l'IUT de Sarreguemines à destination des enfants des pays d'Afrique,

- une subvention de 600 € pour l'organisation d'une conférence pédagogique à l'IUT de Sarreguemines, par l'association des étudiants du département GACO et en partenariat avec l'Association des Dirigeants Commerciaux de France Moselle-Est,
- une subvention de 200 € pour l'organisation d'un stage humanitaire au Vietnam par deux étudiants en Master 1 Ingénierie Biomédicale à la Faculté de Médecine de Nancy, du mois d'avril au mois de juin 2016 dans le cadre de la maintenance d'appareils de dialyse dans un hôpital du Nord du Vietnam,
- une subvention de 200 € pour le projet de potager vertical réalisé par les élèves du Lycée Henri Nominé, présenté à Paris par trois élèves du lycée dans le cadre du concours C.Génial-lycée au niveau national,

De prélever le montant global de 1 367,05 € des aides précitées sur l'enveloppe 2016 de 10 000 €,

D'autoriser le Président ou le Vice-président délégué à prendre les dispositions nécessaires.

6. Equipements Sportifs

6.1 *Avenant n°1 au marché n°13/05 relatif au nettoyage des gymnases communautaires*

Décide

à l'unanimité des voix,

D'approuver l'avenant n° 1 relatif à une prolongation du marché n° 13/05 de nettoyage des gymnases pour une période de deux mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 mai 2016, et d'augmenter ainsi le montant du marché de 10 796,62 € H.T.,

D'autoriser le Président ou le Vice-président délégué à signer l'avenant et toute pièce s'y rapportant.

6.2 *Autorisation pour le lancement de la consultation, la passation et la signature du marché de nettoyage des gymnases communautaires*

Décide

à l'unanimité des voix,

D'autoriser le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'exécution des prestations de nettoyage des gymnases communautaires, et d'autoriser le Président ou le Vice-président délégué à signer le marché et tous les documents s'y rapportant.

8. Habitat

8.1 *Composition de la Conférence Intercommunale du Logement*

Décide

à l'unanimité des voix,

D'approuver la composition de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences de la manière suivante :

- **Le collège des institutions :**

- La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (copréside la CIL)
- Les services de l'Etat dans le Département (copréside la CIL)
- Les communes membres de la CASC
- Le Conseil Départemental de la Moselle

- **Le collège des bailleurs :**

- MOSELIS
- Sarreguemines Confluences Habitat
- LogiEst
- ARELOR (Agence Régionale d'HLM de Lorraine)
- Action Logement (collecteur du 1% logement)

- **Le collège des associations :**

- UDAF 57
- EMMAÛS Forbach
- AMLI
- Mission Locale du Bassin de Sarreguemines
- CLCV (Confédération Consommation, logement, cadre de vie)
- CGL (Confédération Générale du Logement)

D'autoriser le Président ou la Vice-présidente à signer tout document relatif à cette affaire.

8.2 *Harmonisation du règlement intérieur des aires d'accueil des gens du voyage de la Moselle*

Décide

à l'unanimité des voix,

De refuser l'adoption du règlement intérieur type proposé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, au motif que ses dispositions, en particulier celles relatives à la durée de séjour et aux tarifs, sont en contradiction avec :

- la vocation des aires d'accueil qui est d'accueillir les gens du voyage itinérants et de faciliter leur rotation sur les aires d'accueil,
- les orientations intercommunales définies pour la gestion de l'aire d'accueil,
- la définition de la délégation de service public, mode de gestion choisi par l'EPCI.

9. Ordures Ménagères

9.1 *Etude d'optimisation du service de collecte des déchets : sollicitation des aides financières de l'ADEME*

Décide

à l'unanimité des voix,

De confier l'étude d'optimisation du service de collecte des déchets à un bureau d'études spécialisé,

De solliciter des subventions auprès de l'ADEME,

De s'engager à couvrir le montant des dépenses qui ne pourraient être couvertes par les subventions,

D'autoriser le Président ou le Vice-président délégué à prendre toutes les décisions et à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

16. Tourisme

16.1 Office de Tourisme : convention d'objectifs et de moyens 2016-2018 et subvention de fonctionnement 2016

Décide

à l'unanimité des voix,

De valider la convention d'objectifs et de moyens 2016-2018, annexée à la présente délibération, avec l'association Sarreguemines Tourisme en charge de la gestion de l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences, et d'autoriser le Président ou la Vice-présidente déléguée à la signer,

De fixer le montant de la subvention de fonctionnement de l'Office de Tourisme pour l'exercice 2016 à 410 000 €,

D'accorder à l'Office de Tourisme à titre exceptionnel une subvention de 5 600 € correspondant au rappel des charges locatives pour les années 2012 à 2015,

D'inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2016 sur le compte 6574,

18. Politique de la ville

18.1 Subvention 2016 à l'association Proximité

Décide

à l'unanimité des voix,

D'accorder à l'association Proximité une subvention de 4 000 € au titre de l'exercice 2016, selon les crédits inscrits au Budget Primitif 2016,

D'autoriser le Président ou le Vice-président délégué à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30

Le Président du Conseil Communautaire
Monsieur Roland ROTH

Les Conseillers Communautaires

Le Secrétaire